



Paris, le 12 février 2010

Communiqué de presse

Livret de compétences : Installation du Comité de suivi de l'expérimentation

Les ministères chargés de l'Education nationale, de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche et le Haut commissaire à la jeunesse ont tenu ce jour la première réunion du comité de suivi de l'expérimentation du livret de compétences.

Ce comité a réuni autour des administrations, des représentants des fédérations de parents d'élèves, des partenaires sociaux et des associations de jeunesse et d'éducation populaire. Ce comité sera ainsi associé à l'organisation et au suivi de cette expérimentation, proposée dans le cadre du livre vert « Reconnaître la valeur de la jeunesse » et reprise dans l'article 11 de la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation tout au long de la vie.

Le livret de compétences est destiné à valoriser les compétences des jeunes, leurs acquis dans le champ de l'éducation formelle et informelle ainsi que leurs potentialités, leurs engagements et leurs expériences de découverte professionnelle afin de mieux réussir leur orientation. Il doit également être le vecteur d'une complémentarité renforcée entre l'école et ses partenaires, associatifs ou du monde professionnel.

Conçu pour être au service d'une orientation positive des jeunes, le livret de compétences sera expérimenté, avec l'appui et la mobilisation des autorités académiques et des services déconcentrés de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, dans toutes les académies et au sein des établissements de l'enseignement agricole dès la rentrée 2010.

A cet effet, un appel à projets a été lancé par le haut-commissaire à la jeunesse sur le site www.lagenerationactive.fr. Il permettra de recueillir les projets des établissements d'enseignement d'ici le 15 mars et de sélectionner près de 200 établissements d'enseignement, publics ou privés, qui conduiront l'expérimentation pendant les deux prochaines années scolaires.

Ces établissements pourront bénéficier à cet effet d'un soutien du fonds d'expérimentation pour la jeunesse.

Contacts presse :

Ministère de l'Education nationale : 01 55 55 30 10 www.education.gouv.fr

Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche : Marie Estrada – 01 49 55. 44 04 marie.estrada@agriculture.gouv.fr

Haut-commissaire à la jeunesse : Patrick Chanson - 01 44 38 14 17 patrick.chanson@pm.gouv.fr